

Cette plaquette a été élaborée pour répondre aux diverses questions qu'est en droit de se poser tout candidat intéressé par cette formation, au titre de la formation initiale ou de la formation continue. Elle contient des renseignements concernant:

- compétences visées et débouchés professionnels p.3
- le public concerné et les conditions d'accès:..... p.5
- la procédure de recrutement.....p.6
- l'équipe pédagogique.....p.8
- l'organisation d'ensemble de la formation:p.9
- le descriptif des enseignements*:p.11

** Les descriptifs des contenus d'enseignement qui figurent sur ces pages sont donnés à titre d'information. Ils sont en effet susceptibles d'être aménagés à chaque rentrée universitaire.*

Pour des questions plus ciblées ou plus personnalisées, il est possible de s'adresser par courrier électronique à l'adresse suivante:

Anne-frederique.carle@univ-avignon.fr

1. Une qualification pour les formateurs d'adultes

Depuis la rentrée 2000, l'Université d'Avignon est habilitée à délivrer une licence à vocation professionnelle, la "Licence professionnelle FORMATEURS D'ADULTES". Elle a été la première université en France à avoir reçu cette habilitation.

Cette licence a pour objectif de former des **formateurs** capables de faire acquérir à des publics **adultes** des savoirs et des savoir-faire, en prenant en compte la spécificité de tels publics. Elle se distingue en cela des formations préparant aux métiers de l'enseignement, tout en ayant avec ces dernières des convergences dans certains contenus.

Ouverte en formation initiale et en formation continue, elle vise à la fois à :

- permettre à de jeunes diplômés de niveau III d'intégrer le secteur professionnel de la formation d'adultes,
- perfectionner les acquis de formateurs en cours d'emploi, en les faisant accéder à un diplôme d'Etat qui puisse les aider à stabiliser leur poste de travail et à accroître la qualité de leurs interventions.

Ainsi, la création de ce diplôme contribue à la professionnalisation des métiers de la formation professionnelle continue.

2. Les acquis d'une longue expérience

La licence professionnelle FORMATEURS D'ADULTES préparée à Avignon s'appuie sur une longue expérience, celle de la préparation au Diplôme d'Université de Formateur-Responsable d'action de formation (DUFRES), qui fonctionnait déjà depuis 1989 au sein d'un réseau d'universités du sud de la France (Corte, Aix-Marseille II, Montpellier Paul-Valéry, Toulouse-Le Mirail) et qui était uniquement destinée à des formateurs en cours d'emploi.

La conception de cette nouvelle licence met donc en synergie:

- l'expérience de la formation de formateurs acquise par l'équipe pédagogique constituée depuis plus de 15 ans,
- le réseau des professionnels de la formation professionnelle continue formés par le service de la Formation continue.

La place très importante de l'alternance dans cette licence, ainsi que la présence, dans son public, de formateurs en cours d'emploi sont des atouts pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes inscrits en formation initiale.

3. Le profil d'emploi et les compétences visés

L'emploi visé est désigné par une multiplicité de dénominations telles que: formateur, animateur de formation, chargé de formation, assistant de formation, concepteur d'outils pédagogiques, responsable de suivi et d'alternance (cf. fiche ROME 22211 de la nomenclature ANPE).

Les universités préparant à des diplômes de formateurs ont déterminé quatre niveaux d'emplois :

- le formateur – animateur pédagogique (auquel prépare le D.U. Formateur de base de l'Université d'Avignon)
- le formateur – concepteur pédagogique (qui correspond à cette licence professionnelle)
- le formateur – coordonnateur pédagogique (auquel prépare le D.U. Formateur-RESponsable d'action de formation « DUFRES » délivré entre autres par l'Université d'Avignon)
- le formateur – responsable d'organisme de formation – ingénieur pédagogique (auquel préparent plusieurs mastères dans des universités voisines).

Les compétences du formateur d'adultes, quelle que soit la dénomination de l'emploi, sont d'être capable à la fois :

- d'analyser les besoins des adultes qu'il accueille,
- de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer des actions et des parcours de formation adaptés à ces publics.

Son rôle est en effet de les aider à :

- construire des connaissances nouvelles, et souvent à reprendre l'acquisition de savoirs de base non assimilés,
- développer leurs compétences et leur qualification,
- améliorer leurs capacités d'insertion et d'évolution sociale, professionnelle et culturelle.

Pour l'accueil des publics en difficulté (jeunes adultes sans qualification, chômeurs de longue durée), le formateur doit pouvoir leur proposer des méthodes adaptées, pratiquer l'individualisation des parcours tout en développant la socialisation au sein d'un groupe, les faire progresser dans leur projet individuel et professionnel.

4. Les débouchés professionnels

Dans le secteur de la formation d'adultes, les organismes employeurs peuvent être de nature très diverse :

- organismes publics: A.F.P.A., C.F.A. (Centres de Formation par l'Apprentissage), GRETA, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers, ...
- organismes privés préparant des diplômes ou des qualifications par des formations en alternance,
- associations engagées dans des actions d'insertion, d'alphabétisation, de lutte contre l'illettrisme,
- services "Formation" d'entreprises.

Le service de Formation Continue de l'Université d'Avignon, assurant depuis plus de quinze ans des actions de formation de formateurs, a pu construire un suivi régulier des organismes dispensateurs de formation continue des adultes dans la région et obtenir d'autant plus facilement la participation de professionnels qu'une grande partie d'entre eux sont issus des formations qu'il dispense. Plusieurs responsables d'organismes de formation participent donc aux enseignements de la licence professionnelle, ainsi qu'au tutorat de mémoire.

Ces professionnels facilitent également l'accueil en stage pratique des futurs formateurs ou de formateurs expérimentés, mais temporairement sans emploi. Les étudiants en formation initiale bénéficient ainsi de leur inscription au sein d'un réseau de professionnels qui facilite leur insertion professionnelle ultérieure.

5. Le public concerné et les conditions d'accès

A. Formation intensive (à plein temps en une année universitaire)

a) Formation initiale

La licence professionnelle accueille en nombre limité (5 places) des étudiants titulaires d'un diplôme de niveau III, porteurs d'un projet professionnel clairement lié à la formation d'adultes. Deux conditions sont exigées :

- posséder une compétence attestée dans un domaine lié aux contenus dispensés dans les formations d'adultes (technique ou disciplinaire),
- avoir une expérience du monde de l'entreprise, acquise par le biais d'emplois temporaires ou de stages.

Sont donc privilégiées les candidatures des étudiants ayant suivi un cursus de premier cycle à vocation professionnelle (BTS, DUT, DEUST), de préférence par le biais de contrats d'apprentissage, de qualification ou de professionnalisation, qui leur auront donné une première expérience professionnelle.

Les étudiants titulaires d'un DEUG obtenu dans une des disciplines présentes dans les programmes d'actions de formation d'adultes, notamment dans le cadre de la remise à niveau et de l'insertion (français, mathématiques, communication, droit, sciences humaines) peuvent également être accueillis dans cette licence, à condition d'avoir déjà participé de façon significative à des actions en direction de jeunes ou d'adultes en difficulté (alphabétisation, soutien scolaire, etc.).

b) Formation permanente ou continue

Cette licence professionnelle s'adresse majoritairement (une douzaine de places sont disponibles) à des adultes justifiant d'une expérience significative en tant que formateurs d'adultes. Ils peuvent la suivre comme demandeurs d'emploi ou salariés (en congé individuel de formation par exemple). Ils doivent être titulaires d'un diplôme de niveau III. Si tel n'est pas le cas, il conviendra qu'ils constituent un dossier de validation des acquis professionnels (décret de 1985) en vue d'être dispensés de la détention de ce diplôme de niveau III par la commission de Validation des acquis de l'Université d'Avignon. Ils sont considérés comme étudiants de formation "permanente" ou "continue" suivant les modalités de financement de leur formation.

B. Formation extensive (une semaine par mois sur 18 mois)

Un groupe de 16 formateurs en cours d'emploi maximum peut être accueilli dans le cadre d'une formation extensive à raison d'une semaine par mois programmée de janvier à juin de l'année suivante. La condition impérative pour suivre cette formation est de se trouver en situation de formateur entre les semaines de formation en centre, afin qu'existe une réelle alternance pédagogique.

Pour le public de formation continue (pour la formation intensive ou extensive), le coût de la formation est pris en charge par un organisme au titre de la formation professionnelle continue (se renseigner sur les tarifs auprès de Anne - Frédérique NOEL au Service de la Formation Continue de l'Université).

6. La procédure de recrutement

Le nombre de places pour la formation intensive comme pour la formation extensive est limité. Aussi est-il mis en place une procédure sélective de recrutement.

L'admission en licence professionnelle au titre de **la formation initiale** est d'abord soumise à l'étude d'un dossier explicitant le projet professionnel lié à la formation d'adultes, ainsi que l'expérience professionnelle antérieure, et décrivant éventuellement (avec justificatifs) les interventions déjà réalisées auprès d'adultes ou de jeunes.

- Pour les étudiants issus d'un premier cycle général, sera également pris en compte le fait d'avoir suivi pendant le DEUG les modules de pré - professionnalisation aux métiers de l'enseignement qui leur apportent une culture de base dans le domaine pédagogique.

L'admission au titre de la **formation permanente ou continue** repose sur la même procédure, le dossier décrivant dans ce cas avec précision les activités professionnelles précédemment exercées et les raisons du choix de cette licence. Il sera intéressant de signaler toute formation déjà suivie dans le domaine de la formation de formateurs.

Tous les candidats dont le dossier aura été retenu seront convoqués à:

- une épreuve écrite destinée à évaluer les capacités d'expression écrite, d'analyse de documents et de réflexion sur les compétences nécessaires au formateur d'adultes,
- un entretien de groupe au cours duquel le candidat aura à exposer son projet.

7. Validation des Acquis de l'Expérience

Les candidats qui estiment pouvoir relever de cette procédure (loi de modernisation sociale du 17.01.2002 et décret n°2002-590 du 24.04.2002) peuvent demander la validation de tout ou partie de la licence, au titre de la **Validation des Acquis de l'Expérience**.

(voir la procédure sur le site de l'Université de l'Avignon).

Si un candidat ne possède pas le diplôme de niveau III requis pour l'inscription en licence, il peut demander à bénéficier de la validation de ses acquis antérieurs (décret de 1985). L'acceptation de sa candidature sera soumise à l'autorisation d'inscription en licence accordée par la Commission de Validation des acquis de l'Université qui se réunit avant les épreuves de recrutement.

8. L'équipe pédagogique

Elle associe :

➤ **des enseignants et chercheurs de l'Université d'Avignon ou d'universités voisines:**

- Louis BASCO, enseignant, (Université d'Avignon)
- Georges CHAPPAZ, maître de conférences (Université de Provence)

➤ **des professionnels de la formation d'adultes:**

- Dominique REY, directeur-adjoint de la Formation Continue de l'Université d'Avignon
- Jacqueline BASTOUIL, responsable d'organisme de formation
- Claudie SADKOWSKI, formatrice en écriture
- Sylvette GUITTET, Conseil, formation, coaching Ressources humaines et communication
- Monique LAFONT, responsable des formations de formateurs à l'U.N.A. P.E.C .
- Corinne GAUDINO, responsable de formations à l'A.M.F, enseignante à l'I.U.T d'Avignon
- Cécile LEFEVRE, formatrice à l'I.U.F.M.ET Doctorante en Sciences de l'Education

Des intervenants extérieurs sont ponctuellement associés aux enseignements en fonction de leur champ de compétence.

UE 1 115.5 h	Didactique, apprentissage et évaluation	- Concevoir et mettre en œuvre des situations et des stratégies d'apprentissage efficaces, ainsi que des outils d'évaluation adaptés aux situations ainsi créées. - Analyser des situations afin de mettre en place des remédiations appropriées.
UE 2 115.5 h	Dimensions institutionnelle et communicationnelle de la formation d'adultes	- Situer son action au sein des dispositifs de la formation d'adultes. - Analyser les interactions dans les situations professionnelles. - Gérer un groupe d'adultes. - Communiquer efficacement. - Construire et entretenir la motivation
UE 3 136.5 h	Ingénierie de la formation	- Concevoir et mettre en œuvre une séquence, un dispositif de formation - Utiliser les outils pédagogiques multimédia
UE 4 94.5 h	Projet tutoré	- Être capable de construire sa propre formation et d'analyser sa pratique professionnelle (G.A.P.P) - Maîtriser l'écriture et les langages, en particulier pour produire un mémoire professionnel sur une problématique liée à une ou plusieurs actions de formation d'adultes
UE 5 (420 h + 98 h) ou (70 h + 18 h)	Stage pratique (12 sem ou 2 semaines)	Construire progressivement sur le terrain sa compétence de formateur

9. Organisation de la formation

Une double organisation pédagogique est mise en place:

- les stagiaires participant à la formation intensive effectuent la formation sur les deux semestres de l'année universitaire, à raison de quatre jours en moyenne par semaine, de septembre à juin;
- les stagiaires suivant la formation extensive effectuent la formation en trois semestres, à raison d'une semaine complète de formation par mois (pour la prochaine promotion, ce groupe fonctionnera de janvier 2010 à juin 2011).

Les deux groupes de stagiaires sont regroupés pour certains enseignements et séparés pour d'autres. L'ordre dans lequel sont présentés les enseignements semestriels dans les pages suivantes peut donc varier selon le groupe auquel appartient l'étudiant.

La licence professionnelle est constituée de 5 unités d'enseignement (U.E.), portant sur les principaux champs de compétences du formateur et représentant au total 430 h de formation auxquelles s'ajoutent des temps de travail autonome assistés (stages non inclus) :

Descriptif des enseignements

U.E. 1 : Didactique, apprentissage et évaluation

Cette unité de 90 heures est organisée en deux enseignements semestriels.

Didactique et apprentissage

➤ Objectifs

- analyser une situation de formation en identifiant les principaux obstacles rencontrés par les apprenants, ainsi que les choix didactiques effectués par le formateur ;
- concevoir et mettre en œuvre une stratégie didactique adaptée à une situation de formation ;
- situer sa pratique de formation par rapport aux différents modèles d'apprentissage et expliciter ses choix de méthodes

Objectifs de formation en termes de compétences à atteindre...

- Analyser et exploiter les apports respectifs des différentes théories, méthodes, supports et outils didactiques et pédagogiques afin de concevoir des séquences de formation cohérentes au sein d'un dispositif de formation prenant en compte les besoins des apprenants et leur permettant de développer les compétences attendues.
- Elaborer des situations pédagogiques et concevoir des supports didactiques disciplinaires propres à favoriser sous différentes formes l'apprentissage et aptes à favoriser les acquisitions de personnes en formation.
- Construire des séquences, et des enchaînements de séquences susceptibles de développer des connaissances et des compétences spécifiques à un ou plusieurs champs disciplinaires ou correspond à un ou des référentiels métier. Préciser mes modalités didactiques et pédagogiques à mettre en œuvre lors des différentes séquences.
- Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs d'encadrement et d'accompagnement des apprenants.
- Analyser selon différents modèles théoriques les remédiations nécessaires à l'issue des réalisations des séquences

➤ Contenus

- Les principaux concepts mis au jour par les recherches en didactique, en psychologie cognitive et en psychologie du développement : les apports de Piaget, Vigotsky, Bruner, Skinner, Rogers, Feuerstein, ... Synthèse de ces différents courants : approches contemporaines.
- Les évolutions essentielles des modèles et des théories de l'apprentissage
- Le rôle de la mémoire et des conceptions dans l'apprentissage
- Quelques exemples de problèmes didactiques dans les principales disciplines : notions d'objectif-obstacle et de situation-problème.
- Les apports d'une réflexion épistémologique lors de la construction de séquences d'apprentissage.

➤ Méthodes

- Construction progressive des concepts à partir de la formulation des représentations des étudiants sur l'enseignement et l'apprentissage
- Exercices mettant en relief le rôle de la mémoire et des conceptions
- Etudes de cas (analyse critique de dispositifs didactiques)
- Entraînement à l'analyse didactique dans un champ disciplinaire de base (français ou mathématiques)

Evaluation et formation d'adultes

➤ Objectifs

- Expliciter la dimension formative de l'évaluation dans l'accompagnement des processus d'apprentissage.
- Distinguer plusieurs modèles d'évaluation dans le champ de la formation
- Construire des dispositifs et des instruments en fonction des projets et des situations.

- Analyser les pratiques et les dispositifs d'évaluation existants.
- Repérer les enjeux portés par les choix de méthodes et d'outils.

Objectifs de formation en termes de compétences à atteindre...

- Elaborer des outils et démarches d'évaluation permettant aux apprenants de se situer en référence aux objectifs d'apprentissage et de s'approprier les critères d'évaluation
- Mettre en place des pratiques d'évaluation permettant au formateur de piloter les processus de formation et d'apporter des remédiations adaptées et cohérentes avec le dispositif de formation dans lequel s'inscrit l'intervention du formateur
- Avoir un regard critique sur les pratiques d'évaluation en formation en utilisant les modèles et concepts propres à l'évaluation en formation
- Utiliser les référentiels existants (d'emploi et/ou de formation) dans leur pratique de formation
- Conduire des entretiens visant l'accompagnement de démarches de validation des acquis de l'expérience
- Concevoir et utiliser des outils d'évaluation de l'alternance en formation dans une visée formative.

➤ *Contenus*

- Les différents modèles d'évaluation et leurs fonctions respectives
- Un modèle de lecture des pratiques d'évaluation.
- Caractéristiques et inconvénients de l'évaluation normative.
- L'évaluation comme forme de contrôle des objectifs pédagogiques.
- Les différents types d'évaluation formative.
- Outils, critères et indicateurs.
- Evaluations d'action et audits des systèmes de formation.
- Les rapports de pouvoir dans l'évaluation.

➤ *Méthodes*

- Exposés théoriques et méthodologiques
- Etudes de cas et analyse critique des grilles et des dispositifs
- Création et construction d'instruments en groupe

U.E. 2 : **Dimension institutionnelle et communicationnelle**

Cette unité de 90 heures est organisée en 2 enseignements semestriels.

Dimension institutionnelle de la formation d'adultes

➤ *Objectifs*

- Situer l'activité du formateur d'adultes dans le contexte historique, social, économique dans lequel elle s'inscrit
- Mesurer tous les enjeux qui pèsent sur une action de formation
- Décrire le rôle des différents partenaires du secteur de la formation professionnelle continue : stagiaires, prescripteurs, financeurs, organismes de formation, formateurs

Objectifs de formation en termes de compétences à atteindre...

- Connaître les textes de loi, ainsi que l'ensemble des documents officiels qui régissent et situer l'évolution de la formation professionnelle continue dans le temps
- Identifier, caractériser et porter un regard critique sur les différents partenaires impliqués dans la formation professionnelle continue
- Identifier et apprécier les enjeux liés aux grands dispositifs de formation pour adultes
- Apprécier l'évolution des métiers, des qualifications et des organisations dans le secteur de la formation et les outils structurants et/ou conventionnels correspondants

➤ *Contenus*

- Historique du développement de la formation professionnelle continue
- Les publics en formation : approche sociologique, analyse des besoins, réflexion sur la notion d'insertion
- Les dispositifs de formation pour les salariés : élaboration du plan de formation, congé individuel de formation, droit individuel à la formation
- Les dispositifs de formation pour les demandeurs d'emploi : les différents niveaux de décision et les principaux dispositifs
- L'offre des organismes de formation sur le "marché" de la formation professionnelle continue : positionnement stratégique des organismes, démarche "qualité" dans ces organismes
- La place des formateurs dans les organismes de formation

➤ *Méthodes*

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exposés réalisés par les stagiaires
- Etudes de cas et analyse critique des grilles et des dispositifs

Dimension communicationnelle de la formation d'adultes

L'approche "communicationnelle" consiste à travailler sur des situations professionnelles spécifiques à la formation d'adultes, en se centrant sur l'étude des phénomènes de communication qui apparaissent dans ces situations (lors des séances de formation, dans des réunions de divers types entre formateurs : régulation, groupes de travail, bilans de sessions, etc..).

➤ *Objectifs*

- Identifier les principaux phénomènes de communication apparaissant dans des situations de formation d'adultes
- Observer et analyser des situations professionnelles vécues par un formateur d'adultes, à l'aide des outils théoriques fournis par les sciences de la communication et les sciences du langage (notamment les travaux sur les interactions sociales, les interactions verbales, la motivation, la médiation)
- Maîtriser quelques techniques de base (animation et gestion de la communication dans un groupe, production et utilisation de supports de communication).

Objectifs de formation en termes de compétences à atteindre...

- Analyser et exploiter les apports respectifs des différentes théories, méthodes, supports et outils que fournissent les théories de la communication inter-individuelle et groupale.
- Elaborer des situations pédagogiques et concevoir des supports de communication adaptés aux contenus, au contexte et surtout aux apprenants.
- Analyser des situations de communication, tant sur le plan pédagogique avec les apprenants, que dans le travail en équipe de formateur.
- Adapter sa communication verbale et sa communication non-verbale.
- Construire des supports de communication propres, lisibles ; tant en ce qui concerne les supports individuels (polycopiés), que collectifs (transparents, ...), et interagir avec pertinence avec les outils de communication : rétroprojecteur, vidéoprojecteur, ...

➤ *Contenus*

- La notion de groupe sous ses diverses formes (groupes d'apprentissage, groupes de production, groupes de travail sur projet, etc.) et les interactions sociales qui s'y développent
- Les "techniques pour communiquer" dans un groupe d'adultes : établir la relation, susciter la prise de parole, organiser et réguler les échanges, gérer les conflits
- Les outils d'analyse des situations de communication (théories de la communication, sciences du langage)
- Les interactions verbales en situation de formation
- La compétence en communication du formateur : maîtrise des différents types de discours utilisés en situation de formation, production et utilisation de supports de communication
- La dimension affective et l'accompagnement
- Les concepts de motivation et de médiation.

➤ *Méthodes*

- Construction progressive des concepts à partir de la formulation des représentations des apprenants à propos du changement de posture entre l'enseignement et la formation : l'accompagnement, la médiation, la prise en compte de la dimension affective, ...
- Exercices mettant en relief le rôle et l'importance des principes de communication inter-individuelle et en groupe.
- Etudes de cas (analyse critique de situation vécues ou simulées)

U.E. 3 : Ingénierie de la formation

Cette unité de 90 heures est organisée en 2 enseignements semestriels.

Conception, animation et analyse de séquences de formation

➤ *Objectifs*

Cette U.E. doit permettre aux étudiants d'être capable de :

- situer leur action dans un dispositif de formation
- concevoir une séquence de formation adaptée à la demande et aux besoins.
- préparer et animer une séquence de formation.
- porter un regard critique sur la conduite d'une séquence de formation et proposer des pistes de remédiation.

Objectifs de formation en termes de compétences à atteindre...

- définir et formuler des objectifs pédagogiques
- identifier les différentes méthodes pédagogiques et référer sa pratique à des courants pédagogiques
- distinguer les différents outils et techniques en référence aux méthodes choisies
- choisir une progression pédagogique
- repérer les limites de la pédagogie par objectifs et l'intérêt de l'analyse par objectifs
- mettre en œuvre une animation de séquence de formation et l'analyser
- choisir la forme d'évaluation adaptée à la situation créée

➤ *Contenu*

- les notions d'intention et d'objectif
- définition et formulation d'objectifs centrés sur l'apprentissage
- élaboration d'une situation pédagogique en liaison avec l'apprentissage visé (méthodes, techniques, progression)
- choix concernant l'évaluation formative et sommative
- les outils du formateur (fiche de préparation, fiche de déroulement, outils d'évaluation).
grille d'auto-analyse de sa pratique

➤ *Méthode*

- Alternance de création et mise en œuvre de séquence de formation, d'analyse et d'apports concernant les points à aborder dans l'UE

Technologies éducatives

➤ Objectifs

- alimenter une réflexion, dans l'état actuel des connaissances, sur la place et les effets des technologies de l'information et de la communication dans les activités d'enseignement et de formation
- développer une culture de veille, de recherche et d'évaluation spécifiquement applicable aux phénomènes traités
- acquérir des compétences (ou les mettre à niveau si elles ont été acquises préalablement), en matière d'utilisation de l'informatique et des réseaux.

Objectifs de formation en termes de compétences à atteindre

- Concevoir et réaliser un outil de formation utilisant les TIC
- En analyser les avantages et les limites

➤ Contenus

- Les différents types d'utilisation des TIC dans l'éducation et la formation
- L'intégration de l'ordinateur et des réseaux dans les communautés d'éducation et de formation
- Les aspects éthiques, psychologiques, économiques et sociaux de l'utilisation des ordinateurs et des réseaux
- Les données techniques élémentaires relatives aux systèmes informatisés, aux ordinateurs et aux réseaux
- La dimension didactique des TIC, les théories et attentes pédagogiques.

➤ Méthodes

Cet enseignement prend en compte l'hétérogénéité des participants. Le degré d'approfondissement des questions est fonction des capacités d'assimilation du groupe. Les TD constituent un lieu et un moment de médiation à l'égard des cultures technologiques individuelles, pour la réalisation des travaux personnels encadrés. Ils visent à développer la maîtrise d'outils pédagogiques mono ou multimédia en ligne ou hors-ligne (courrier électronique, logiciels, sites - ressources, etc.).

Par expérience, peuvent être considérés comme des pré-requis :

- la capacité à utiliser les fonctions essentielles de Word et de la navigation sur Internet et des messageries de façon à pouvoir produire les écrits demandés tout au long de la licence ;
- la détention d'un ordinateur.

Des modules de mise à niveau sur Word, Excel et Internet peuvent être suivis par les stagiaires en ayant un besoin avéré. Ils sont gratuits (grâce à un financement spécifique du Conseil régional PACA) et en cours du soir.

U.E. 4 : Projet tutoré

Cette unité d'enseignement est avant tout méthodologique. A travers la réalisation, sur l'ensemble de l'année, du "projet tutoré", elle vise à rendre progressivement le formateur d'adultes **capable d'analyser sa pratique professionnelle** dont l'écriture du mémoire professionnel rendra compte.

Parallèlement l'accent est mis sur la capacité du formateur à construire son propre parcours de formation, dans et au-delà de la licence professionnelle « Formateur d'adultes ».

Elle se répartit sur 94.5 heures de formation en centre et en suivi individualisé en présentiel et à distance.

Elle comporte plusieurs sous - modules complémentaires dans leurs objectifs.

Itinéraire personnalisé de formation

Dès l'entrée en formation, tous les étudiants sont guidés dans l'élaboration d'un "itinéraire personnalisé de formation" qui les amène à identifier et à prendre en compte leurs savoirs et savoir-faire déjà acquis, leur projet, ainsi que le contenu de la licence, de façon à organiser leur parcours en formation de la façon la plus cohérente possible.

Cet "I.P.F." est formalisé par un document écrit, qui va évoluer tout au long de la formation sous forme d'avenants à la version initiale et qui ne donne pas lieu à une évaluation. La version finale doit être remise en fin de formation pour la validation de cette U.E.

Ce principe de modifications possibles en continu s'inscrit dans la cohérence d'une dynamique de changement et de professionnalisation, sous réserve que les modifications d'objectifs soient argumentées au regard du processus de formation en cours.

Objectifs de formation en termes de compétences à atteindre...

- Relire son passé, le structurer, donner du sens à son vécu, en particulier dans son rapport au savoir et aux institutions éducatives et formatrices.
- Se mettre en projet de formation en s'appuyant sur la réflexion menée à propos de son vécu.
- Rédiger cette réflexion personnelle en une dizaine de pages.

L'IPF est notamment utilisé par l'étudiant pour préparer l'entretien final avec le jury de validation de l'UE 5 (voir ci-dessous).

➤ *Méthodes*

- Travail autonome et en petits groupes sous la responsabilité d'un animateur qui propose et induit diverses démarches de production.
- Travail d'échange et de présentation de ses productions. Lectures croisées, présentations orales...

Groupe d'analyse des pratiques professionnelles

Ce module propose un lieu d'expression, où la situation de groupe est centrée sur l'écoute, le questionnement et l'aide à la résolution de problèmes.

➤ *Objectifs*

- Analyser et améliorer la pratique professionnelle des participants en s'appuyant sur une situation de groupe
- Entraîner les participants à analyser, puis maîtriser les différents éléments d'une situation de formation.

Objectifs de formation en termes de compétences à atteindre...

- Savoir s'impliquer en mettant son appareil psychique à la disposition du groupe pour faire avancer l'intelligibilité d'une situation, d'une étude des cas.
- Vivre la confidentialité afin d'assurer le porteur d'une étude de cas que ses propos ne seront pas soumis à évaluation.
- Ecouter porter un jugement (non conflictualité) et vivre une solidarité active avec le porteur de cas.
- Sentir les résonances qui se produisent en soi lors du dire des membres du groupe.
- Savoir mettre de la distance entre le cas dont on est porteur et notre Moi.

➤ *Contenus et méthodes*

- Etudes de cas proposées par les participants, où l'on tentera de mesurer l'écart survenu entre les intentions pédagogiques et les résultats obtenus. Chaque intervenant dispose des réactions et du questionnement des participants, ainsi que de la grille de lecture fournie par le formateur, comme d'outils à sa disposition pour mener – comme et jusqu'où il l'entend – l'analyse de sa pratique professionnelle.

Suivant les besoins, ce temps de G.A.P.P. peut s'inscrire au sein d'un atelier visant à travailler les capacités d'analyse et d'écriture en vue de la rédaction du mémoire professionnel.

Atelier d'écriture professionnelle

Cet atelier vise à permettre aux étudiants de maîtriser l'écriture et les langages, en particulier pour produire un mémoire professionnel sur une problématique liée à une ou plusieurs actions de formation d'adultes.

➤ Objectifs

- découvrir le plaisir d'écrire, analyser les processus individuels d'élaboration d'un écrit et développer des stratégies personnelles d'écriture
- concevoir le langage écrit comme un médium d'apprentissage et de développement personnel
- rédiger des écrits professionnels (présentation et analyse de situations de formation observées et/ou animées par l'étudiant, d'un dispositif de formation inscrit dans son contexte institutionnel, production d'un carnet de bord, etc.)

Objectifs de formation en termes de compétences à atteindre...

- Rédiger un mémoire professionnel de 40 pages conforme dans le contenu comme dans la forme à ce qui est attendu de ce document (cf. ci-dessous)

➤ Contenus

- Méthodologie et élaboration d'une fiche de lecture, d'une fiche bibliographique, ...
- Méthodologie d'écriture d'un mémoire: émergence d'une problématique, élaboration d'un cadre conceptuel, analyse de situation, modalités de rédaction, etc.

➤ Méthodes

Le travail est conduit sous forme à la fois :

- d'atelier permettant d'organiser les échanges entre les étudiants concernant leurs productions, de répondre aux interrogations émergentes de la rédaction des écrits à élaborer, d'accompagner le travail de réflexion et d'écriture tout au long de l'action ;
- d'allers-retours personnalisés entre le stagiaire et ses tuteurs de façon à faire avancer la réflexion et sa formalisation dans et par l'écriture du mémoire professionnel.

Le mémoire professionnel

Il s'agit d'une production d'une quarantaine de pages, que l'étudiant doit remettre à la fin de la formation.

Cette production porte sur un sujet qui doit être lié à la fois:

- à un domaine précis de compétence de l'étudiant (de préférence celui qui a fait l'objet de sa formation initiale ou un de ceux qu'il a pratiqués de manière significative dans le monde professionnel) ;
- à une expérience vécue de formateur en situation professionnelle (en stage ou dans son organisme de formation, s'il s'agit d'un stagiaire de formation continue).

Le mémoire doit donc se référer explicitement à une ou plusieurs situations de formation, qui doivent y être présentées et faire l'objet d'une analyse.

Le tutorat de ce mémoire est assuré conjointement par l'un des enseignants intervenant dans l'UE 1, l'UE 2 ou l'UE 3 et par l'un des enseignants de l'atelier d'écriture professionnelle (UE 4).

Les critères d'évaluation portent sur six aspects:

- *Contextualisation* : capacité à situer, décrire avec précision une ou plusieurs situations professionnelles vécues en tant que formateur d'adultes
- *Problématisation* : capacité à questionner les situations professionnelles et à les problématiser par référence au contexte d'intervention et au rôle du formateur d'adultes
- *Analyse et référents théoriques* : capacité à trouver et à utiliser des référents théoriques adaptés au sujet du mémoire : précision, exactitude, richesse et pertinence des références. Capacité à mettre en lien ces référents théoriques avec la situation présentée
- *Remédiation ou réinvestissement* : capacité à utiliser les résultats de l'analyse pour construire de nouvelles situations de formation si possible expérimentées
- *Production*: capacité à produire un document écrit d'une quarantaine de pages, structuré, cohérent, lisible et communicable : maîtrise de la langue et de l'orthographe ; respect des règles de normalisation
- *Processus ou élaboration de l'écriture* : capacité à remettre son écrit en question au fil de sa construction, à revenir sur les points d'amélioration ou de réflexion proposés par les accompagnateurs à l'écriture.

U.E. 5 : Stage pratique

Cette unité d'enseignement comporte 94.5 heures de travail collectif en centre et de suivi individuel ainsi que 420 h minimum de stages pratiques.

Pour la formation intensive (en un an)

Toute licence professionnelle doit comporter de 12 à 16 semaines de stage. Généralement, les stages sont organisés de la façon suivante :

- PHASE I : 2 semaines en octobre de découverte de deux organismes de formation.
- PHASE II : 2 x 3 semaines de stage (décembre et février) auprès d'un formateur travaillant dans un organisme de formation, permettant la prise en mains progressive (co-animation) d'un groupe d'adultes en formation.
- PHASE III : 4 semaines de mi-avril à mi-mai, dans un organisme de formation, "en responsabilité", c'est-à-dire avec prise en charge régulière de publics adultes en formation.

Ce dispositif a été conçu pour permettre à ceux qui ne connaissaient pas le milieu professionnel de la formation d'adultes de le découvrir progressivement et de s'y impliquer de plus en plus à mesure qu'avance l'année de formation.

A ces semaines complètes de stages pratiques peuvent s'ajouter et/ou se substituer des stages réalisés sur les vendredis qui sont très souvent laissés libres pour permettre ces interventions régulières en stage pratique.

La recherche des stages pour les étudiants de formation initiale est facilitée par la présence en formation de professionnels et par le partenariat serré qui unit la formation continue de l'Université d'Avignon aux divers établissements de formation de la région. Cette recherche est guidée par le Chargé de mission auprès des entreprises du service de la Formation continue de l'Université d'Avignon, qui coordonne également pour ce service les formations de formateurs.

Le suivi sur le lieu de stage est confié, pour la phase III, à un formateur professionnel de l'organisme d'accueil, avec qui est établi un cahier des charges pour l'encadrement du stagiaire, sous la responsabilité du formateur qui assure le suivi des stages au sein de l'équipe pédagogique de la licence professionnelle.

Pour la formation extensive (formation en 18 mois)

Pour ce public, déjà expérimenté, une partie du temps de stage est effectuée sur son lieu de travail.

Au cours des six derniers mois, il doit effectuer au moins deux fois une semaine de stage dans un organisme différent de celui où il travaille. Le suivi est alors assuré dans les mêmes conditions que pour les étudiants de formation initiale.

Préparation et suivi des stages

➤ Objectifs

- Evaluer la cohérence de son projet professionnel et sa pertinence compte tenu des réalités du terrain
- Reconnaître et classer les compétences acquises ou en cours d'acquisition
- Identifier le cadre institutionnel dans lequel se situent les actions de formation observées, puis animées par l'étudiant
- Concevoir des séquences de formation et analyser leur déroulement

➤ Méthodes

Le travail individuel porte sur la rédaction progressive d'un carnet de bord. Cette rédaction est facilitée par les échanges qui ont lieu au sein du groupe: expression du vécu en organisme de formation, confrontation des informations collectées, analyse des apports de l'alternance, élaboration d'outils de recherche d'emploi et producteurs d'emploi.

➤ Modalités d'évaluation

Cette U.E. est centrée sur le stage et son suivi. Elle est donc évaluée par un entretien, qui fait office d'oral final portant sur les acquis professionnels de la formation. Il s'agit, pour le candidat, de présenter en une vingtaine de minutes son "bilan professionnel", où il définit ce qu'est pour lui le métier de formateur d'adultes et où il expose la nature et le niveau des compétences qu'il estime avoir acquises dans le domaine de la formation des adultes.

Il se réfère pour cela :

- à l'analyse d'une séquence de formation qu'il a animée sur son lieu de stage et qui a été enregistrée par un formateur de l'équipe,
- à l'expérience vécue sur le terrain, lors des différentes phases du stage effectué tout au long de l'année (consignée dans son "carnet de bord"),
- à l'apport, en termes de professionnalisation, des travaux réalisés durant la formation (IPF, mémoire, dossiers, etc.).

La présentation orale du candidat est suivie d'un entretien avec le jury d'une vingtaine de minutes. Le jury de ces entretiens est composé de 3 personnes :

- un professionnel de la formation d'adultes, (à l'exclusion du tuteur de stage dans l'organisme d'accueil),
- un universitaire non impliqué dans la licence professionnelle d'Avignon,
- un enseignant intervenant dans la licence professionnelle.

Calendrier du recrutement pour l'année 2011-2012

Candidature en ligne : à partir de Janvier 2011

https://www.appigs.univ-avignon.fr/extranet/cand_dos.html?doschoix=67

Date limite de réception des dossiers de candidature:

20 octobre 2011 à 17 heures

Epreuve écrite: 22 octobre 2011

Entretiens collectifs : 22 octobre 2011

Responsable pédagogique
Louis BASCO

Responsables administratifs
Dominique REY

Anne-Frédérique CARLE
04 32 74 32 26

**Formation Continue
Education Permanente**
1 avenue de Saint Jean
84000 Avignon

Tél.: 04 32 74 32 20
Fax: 04 90 85 08 08

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
de 14h00 à 17h30
ainsi que le samedi de 8h à 12h

www.fc.univ-avignon.fr

(dernière mise à jour : 19 septembre 2011)